Sebastian Rodrigues

Vice-président national du SEIC – droits de la personne

Rapport du printemps 2020

Nous avons vu la réaction que le monde peut avoir quand une crise naît dans une communauté particulière, en l'occurrence une ville de Chine. Il est clair que l'effet d'entraînement se fait sentir dans le monde entier. Au Canada, certaines personnes ont fait des commentaires injustifiés et ont évité les restaurants et les magasins chinois.

Dans notre lieu de travail aussi, nous semblons faire face à des défis qui évoluent sans cesse. Par exemple, les membres des groupes d'équité se heurtent à des obstacles systémiques à leur croissance et à leur développement au sein de l'organisation. Leurs progrès sont si bien camouflés que cela devient une norme dans la façon de faire de nos ministères. Permettez-moi de décrire dans les paragraphes suivants les efforts que nous faisons pour défendre nos droits de base.

L'employeur engage intensivement du personnel dans différents ministères au sein de certaines régions. Les données laissent entendre que les nouveaux employé-e-s occupent des postes au bas de l'échelle et qu'ils comprennent une forte proportion des membres de **groupes raciaux visibles**. De plus, on remarque au sein des ministères un manque de représentation des **groupes raciaux visibles** dans les postes de direction. Nous traitons de notre inquiétude à ce sujet au cours des réunions du Comité de consultation patronale-syndicale sur les ressources humaines (CCPSRH).

Nous avons constaté que les **membres ayant un handicap** ne font pas l'objet du recrutement massif actuel. La question a été abordée au sein du CCPSRH et il a été demandé à la direction de préciser comment le recrutement ciblé permettra de combler la lacune actuelle, à plus forte raison que les ministères continuent à recruter intensivement pour satisfaire à leurs besoins en RH dans le cadre de l'initiative de gestion des talents. L'employeur a demandé du temps pour examiner la question et a confirmé qu'il me communiquerait sa réponse.

Pour ce qui est des membres des **Premières Nations/Métis/Inuit**, il y a une lacune au niveau EX-01. J'ai abordé cette lacune pendant chaque

réunion du CCPSRH depuis 3 ans. Il a donc été encourageant de constater, au cours d'une réunion récente du CCPSRH que les processus de sélection s'adressant au groupe des Premières Nations/Métis/Inuit ont donné lieu à une légère augmentation au niveau EX-01.

Des efforts sont faits pour reconnaître les **communautés LGBTQ2+** (**personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, queer, transgenres et transsexuelles**) au sein des ministères. La direction a entrepris une campagne d'auto-identification et elle étudie la possibilité d'assujettir les LGBTQ2+ à son appel à l'auto-identification. Cela étant dit, l'employeur a déclaré avoir reçu des commentaires négatifs du réseau de la Fierté au sujet des questions posées dans son formulaire d'auto-identification. L'employeur a indiqué qu'il étudiait les subtilités juridiques de ces questions.

En terminant, je tiens à reconnaître le soutien de la VPEN du SEIC, la consoeur Crystal Warner, qui copréside le CCPSRH. La consoeur Warner a fait écho à mes sujets d'inquiétude au cours des réunions du CCPSRH. Crystal s'assure que la direction donne suite aux préoccupations du SEIC en matière d'équité que j'aborde pendant ces réunions.

Si vous faites partie d'un groupe d'équité, rappelez-vous que vous ne luttez pas seul-e. Ayez le courage de défendre vos droits et n'hésitez pas à demander aide ou conseils au **Comité des droits de la personne et des relations interraciales** du SEIC (page Web). Si vous ne vous êtes pas auto-identifié, je vous encourage à prendre un moment pour le faire (formulaire). Veuillez vous assurer d'être du nombre des membres qui se sont auto-identifiés car la force est toujours dans le nombre.

Présenté respectueusement.

En toute solidarité,

Sebastian Rodrigues
Vice-président national aux droits de la personne et
président du Comité national des droits de la personne et des relations interraciales
*« Nous sommes bien **plus puissants** quand **nous nous tournons les uns vers les autres** et non **contre les autres**, lorsque nous célébrons notre diversité… et ensemble abattons les murs imposants de l'injustice. » Cynthia McKinney*

Rapport sur les activités de S. Rodrigues, VPN aux DP, pour la période d'octobre 2019 à mars 2020

- Réunion du Comité du SEIC sur les finances – le 19 septembre 2019
- Réunion de l'EN du SEIC – du 20 au 22 septembre 2019
- Téléconférence du Comité des jeunes travailleuses et travailleurs avec les personnes qui président les autres comités nationaux du SEIC – le 25 septembre 2019.
- Comité directeur national sur la diversité et l'inclusion : le 1er octobre 2019.
- Groupe de travail sur l'obligation d'adaptation : le 3 octobre 2019. J'ai représenté Gaylene Higgs
- Réunion du Réseau des membres ayant un handicap : le 4 octobre 2019
- AFPC – Réunion du Comité national des droits de la personne : du 9 au 11 octobre 2019
- Téléconférence de l'EN – le 24 octobre 2019
- CCPSRH – le 5 novembre 2019
- EDSC – Téléconférence concernant les lignes directrices sur le télétravail : le 19 novembre 2019
- Téléconférence du comité sur les DEA – le 19 novembre 2019
- Téléconférence de l'EN : le 19 décembre 2019
- Comité directeur national sur la diversité : le 7 janvier 2020
- AFPC – Conférence des membres des groupes raciaux visibles – les 8 et 9 février 2020
- Téléconférence de l'EN – le 12 février 2020
- Réunion du CCPSRH – le 24 février 2020
- Réunion du CDPRI – les 14 et 15 mars 2020